DAUPHINE LIBERE 31/5/01

Dégâts de cochongliers : l'ONC condamnée

DIGNE-LES-BAINS / JUSTICE. L'agriculteur victime de dégâts de cochongliers en 1999 a obtenu gain de cause. L'Office national de la chasse devra lui verser plus de 24 000 F à titre de réparation

Deux ans après les faits, Claude Mabille, agriculteur aux Omergues dans les Alpes de Haute-Provence, a finalement obtenu gain de cause. Il avait assigné l'office national de la chasse pour de multiples dégâts commis sur ses terres en 1999 par des cochongliers. L'affaire avait été renvoyée à plusieurs reprises, jusqu'au 10 avril dernier où les deux parties avaient défendu leur dossier. L'ONC avait opposé au plaignant le dépassement du délai de prescription de six mois pour un dépôt de plainte.

Mis en délibéré, le jugement a été rendu mardi par le juge d'instance. Le tribunal de Digne, à la demande du plaignant, a rejeté l'objection de l'ONC concernant le délai de prescription, stipulant qu'en matière de responsabilité, le délai était de trente ans.

L'ONC a finalement été condamnée à payer 24 347,55 F à Claude Mabille pour les dégâts occasionnés dans ses cultures et les frais annexes (nouvelles semailles, installation des clotûres de protection, frais de dossiers...).

"De nombreux dossiers pourraient refaire surface"

"C'est une importante victoire qui marque une étape décisive dans le combat des victimes de cochongliers", assure Claude Mabille, qui avait, en 1998, fondé l'association "Stop Ravages". *"Nul doute, dès lors, que de nombreux dossiers repoussés par l'ONC ces dernières années referont surface. Ainsi sera restauré un espace de justice dans un domaine jusqu'ici régit par l'arbitraire"*, ajoute-t-il.

Et de conclure : *"les pouvoirs publics comprendront que le vent tourne et qu'un soutien inconditionnel du lobby de la chasse au gros gibier sera de moins en moins significatif, voire politiquement dangereux"*.

À noter, à partir du 31 juillet prochain, les fédérations de chasseurs pourront voir leur responsabilité juridique et financière engagée dans ce type d'affaires. ■